

Le 7 juillet 2016

## Nous sommes là pour gagner et non pour risquer de perdre nos droits

« Solidarité » est un mot que nous utilisons souvent, qu'il s'agisse d'une salutation ou d'un cri de ralliement. Le moment est venu de mettre notre solidarité à l'épreuve, de mettre en pratique ce que nous prêchons et de démontrer que « solidarité » n'est pas un mot creux. Croyons-nous toujours que causer du tort à l'un, c'est causer du tort à tous? La solidarité que nous partageons est le seul moyen de passer à travers la période difficile que nous vivons. Si nous nous témoignons de la solidarité, non seulement nous survivrons, mais nous remporterons la victoire.

Nous devons rester fermes et unis contre les tentatives de l'employeur de nous diviser. Si une consœur ou un confrère se blesse, nous nous portons à son secours. Quand un groupe de nos membres se fait traiter injustement, nous nous battons pour eux. C'est ce que nous avons toujours fait. Nous l'avons fait pour les nettoyeurs et nettoyeuses, pour les codeurs et codeuses et pour les travailleurs et travailleuses à temps partiel. Nous nous sommes battus pour l'égalité et les droits de la personne, et de cela, nous devons toujours en être fiers. En 1981, lorsque les travailleurs et travailleuses des postes se sont battus pour le congé de maternité payé, certains les ont traités de fous. Je doute qu'ils diraient la même chose aujourd'hui.

La direction sait qu'elle peut nous écraser notre syndicat si elle parvient à nous diviser et à briser notre solidarité. Elle sait aussi que si elle nous incite à nous battre entre nous, nous serons alors moins susceptibles de nous battre contre elle.

Voilà pourquoi elle monte les FFRS contre les membres de l'unité urbaine, les travailleurs et travailleuses temporaires contre ceux qui sont permanents, et ainsi de suite. C'est une manœuvre désespérée de Chopra et compagnie qui fait appel au pire chez les gens : la peur, le stress, la cupidité, l'égoïsme, le manque d'intérêt pour les autres. Son stratagème ne fonctionnera pas.

### Restons calme et manifestons notre force

Étant donné la menace d'un lock-out qui pèse sur nos têtes, il ne fait aucun doute que la pression est intense. Mais ensemble nous sommes forts, et cette fois-ci, nous sommes dans une position de force difficile à égaler. Personne ne parviendra à intimider les travailleurs et travailleuses des postes pour les obliger à accepter la première (et la pire) offre que le patron leur remet. Pas quand nous bénéficions d'un si fort appui, et pas non plus quand nous avons le vent dans les voiles!

- Nous avons démontré comment Postes Canada était capable de manipuler le processus de négociation et de tout mettre en œuvre pour arriver à un lock-out. Aujourd'hui, elle recule devant le gâchis qu'elle a créé et supplie le gouvernement d'intervenir pour la sortir du pétrin (encore une fois).
- Nous avons mis en évidence le traitement injuste que Postes Canada réserve à nos consœurs et confrères FFRS. Aujourd'hui, tout le monde au pays est au courant de cette question.



- Nous avons accordé beaucoup d'importance à notre lutte en faveur de l'expansion et de l'amélioration des services. Cette question sera un élément important de l'examen du service postal.
- Nos luttes obtiennent beaucoup d'appuis et de reconnaissance auprès de la population, et cela, Postes Canada et le gouvernement libéral le savent.

### Tous les membres sont concernés par le dénouement des négociations

Il y a encore beaucoup de questions non réglées à la table de négociation. Il n'y a pas que l'équité salariale et le régime de retraite, bien que ces questions importantes soient mises à l'avant-plan.

- Il faut combattre les nombreuses propositions de reculs d'un employeur qui veut en obtenir toujours plus;
- Il faut empêcher Postes Canada de fermer près de 500 comptoirs postaux de la Société;
- Il faut défendre la sécurité d'emploi et les questions d'effectifs.
- Il faut se battre pour la santé et la sécurité.
- Il faut maintenir une qualité de travail pour la prochaine génération de travailleurs et travailleuses et non sacrifier nos enfants en leur laissant des emplois et des conditions de travail minables.

### L'arbitrage n'est pas notre meilleur allié quand nous avons le pouvoir de gagner

Nous nous sommes battus pour notre droit à la libre négociation collective, qui nous a été enlevé illégalement lors des négociations de 2011. Nous devons protéger notre droit constitutionnel à la libre négociation collective, et ce, pour plusieurs bonnes raisons. L'arbitrage ne doit servir qu'en tout dernier recours.

L'arbitrage, nous y avons goûté à quelques reprises déjà et, chaque fois, nous en sommes sortis avec bien des concessions. L'arbitrage ne

signifie pas nécessairement que nous allons obtenir un règlement équitable. L'arbitrage nous dépouille de notre pouvoir et place ce pouvoir dans les mains d'une tierce partie. Bien qu'il soit presque certain que nous remportions notre demande d'équité salariale (parce que c'est la loi), il ne faut pas oublier que Postes Canada aime faire traîner les choses devant les tribunaux (surtout quand il est question d'équité salariale). Parfois, après des mois et des années de batailles juridiques coûteuses, l'employeur accepte d'abandonner la partie et négocie enfin une convention collective!

Postes Canada est « accro » aux interventions du gouvernement et refuse de négocier équitablement avec nous. Si Postes Canada peut à chaque fois compter sur l'intervention du gouvernement, que ce soit pour une loi de retour au travail ou l'arbitrage, qu'est-ce qui va l'inciter à négocier la prochaine fois?

Dire que nous allons tout miser sur la décision d'un arbitre est un pari. Il reste beaucoup trop de questions en litige pour que nous risquions tout sur un coup de dé. Les enjeux sont trop importants pour nos membres. Il est préférable de maintenir la pression sur Postes Canada pour qu'elle prenne place à la table et négocie.

Conseurs, confrères, nous pouvons y arriver. Ne baissions pas les bras à ce moment crucial.

Solidarité,



Mike Palecek  
Président national

2015-2019 / Bulletin n° 137

/rgsep225 ab/scfp1979

